MARSEILLE VENGÉE

Des fauſſes imputations renfermées dans le MERCURE *de France, du 6 Mars 1790.* N°. 10.

Case FRC 5336

A MARSEILLE;

Chez JEAN MOSSY, Père & Fils, Imprimeurs du Roi, & de la Nation.

1790.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

MARSEILLE VENGÉE

Des imputations renfermées dans le Mercure de France, du 6 Mars 1790. N°. 10.

M. Mallet du Pan, Rédacteur de la partie hiſtorique & politique du Mercure de France, nous tient à peu-près ce langage dans ſon n°. 10.

» La ſageſſe des élections d'un grand nombre de » Municipalités dédommage les vrais Citoyens des » choix moins heureux qui ont pu ſe faire en d'autres » lieux.

» M. Martin a été élu Maire de Marſeille. La plu- » ralité des électeurs de cette Cité, dont les inté- » rêts ſont aſſez précieux pour en être confiés à des » hommes reſponſables, a cru devoir placer dans » le Corps Municipal pluſieurs des priſonniers déte- » nus dans la Citadelle, & pourſuivis juridiquement » pour crime de ſédition, pour inſtigation de vio- » lences publiques. On a, dit-on, perſuadé au peu- » ple qu'il devait écraſer l'Ariſtocratie des Négocians, » & exclure les Commerçans & les Capitaliſtes de » l'adminiſtration d'une Ville de commerce. Elle a » changé de face depuis l'élection. L'inquiétude y a » pris la place de la ſécurité. Nombre de familles, » à ce qu'on nous mande, partent ou ſe préparent » à partir. La Garde Nationale, dont les ſervices » avaient été auſſi ſages que louables, craignant de » ſe compromettre avec le peuple qui l'inſultait, » a donné ſa démiſſion. Les pouſs, que les moteurs » d'émeutes avaient ſubſtitué à la cocarde, ont re-

» paru, dominent & ſeront l'enſeigne de la nouvelle
» Milice. On ajoute que le peuple a formé trois de-
» mandes : ni impôts, ni Troupes Réglées, & li-
» berté des priſonniers. »

Voilà, M. du Pan, un libelle difamatoire des mieux conditionnés ; mes Concitoyens feront très bien de s'abonner à votre Mercure : il eſt bon de connaître à fond votre opinion ſur notre Ville ; & vos coopérateurs, Marmontel, la Harpe, Chamfort & Imbert, jouent à vos côtés un rôle bien honorable ; on ne s'attendait pas à Marſeille à la ſortie de votre petite ſociété littéraire. Comment ! on calomnie auſſi à l'Académie des Quarante !

Il faut, M. du Pan, faire connaître à l'Univers toute l'étendue de votre véracité hiſtorique, pour que nos ſucceſſeurs ſachent juſques à quel point ils peuvent ajouter foi à vos fidèles narrations. Or, écoutez, mais gardez votre philoſophie pour vous-même, vous en aurez beſoin.

Avant d'entrer en matière, il n'eſt pas hors de propos de vous obſerver qu'un Journaliſte payé par une grande Ville pour l'ennuyer d'un Mercure Ariſtocratique, court grand riſque de ſe couper les vivres, lorſqu'il ſe permet de mentir auſſi impunément ſur ſon compte. Si vous aviez conſulté vos coopérateurs, ils vous auraient peut être fait entendre que ce n'eſt pas tout d'être hiſtorien, mais qu'il faut être vrai, & ſurtout plus honnête envers ceux qui nous jettent du foin.

Vous n'avez, ſans doute, nulle connaiſſance de la Ville dont vous parlez ſi leſtement dans votre n°. 10 ; vous connaiſſez encore moins le grand procès qui exiſte entre tous les Français du règne de Louis XVI & ceux du règne des lettres-de-cachet ; eh bien ! M. du Pan, ce grand procès eſt celui des bons & loyaux Marſeillais, contre un Prévôt-Général des

Maréchauſſées, qui a fait revivre à Marſeille les jours les plus déſaſtreux des lettres-de-cachet..... mais vous le ſavez mieux que moi, petit Ariſtocrapoliticon, & vous faites ſemblant de ne pas ſavoir tout cela pour le plaiſir de mentir & calomnier; cependant il y a aſſez de papier barbouillé de part & d'autre; la tribune a retenti aſſez ſouvent de nos cris à la Nation; d'où ſortez-vous donc, mon très-malin confrère, ſi vous ignorez tout cela?

Vous ignorez abſolument l'hiſtoire de cette Ville que vous calomniez à dire d'experts; vous ne ſavez point ce qui a pu s'y paſſer depuis le 23 Mars 1789, juſqu'au n°. 10 de votre Mercure. Il ſerait beaucoup trop long de vous inſtruire comme vous en auriez beſoin; il ſuffit de vous apprendre QU'IL EST FAUX que les intérêts de la Cité ne ſoient pas confiés à des hommes reſponſables, puiſqu'il eſt vrai que la Municipalité actuelle eſt compoſée d'un Maire, négociant, choiſi parmi les Echevins qui avaient été nommés par l'ancienne adminiſtration; de dix Officiers Municipaux, négocians, deux deſquels étaient également Echevins de l'ancien régime, des dix autres Officiers Municipaux, trois ſont bourgeois, dont un de l'Académie Royale des Belles-Lettres de cette Ville, trois ſont fabricans, trois ſont artiſtes, & un Eccléſiaſtique, Comte de Saint-Victor, actuellement Député à Paris avec notre premier Notable, que tous ſes collègues chargeront, ſans doute, de vous remercier. Ah! M. du Pan, que vous êtes heureux que je ne ſois pas un troiſième Député, j'aurais fait lanterner votre Mercure comme criminel de lèze-vérité; tous ces Meſſieurs que je viens de citer, ſont pour la plupart grands propriétaires, hommes de lettres & tous parfaitement honnêtes gens.

Votre Mercure les a tous affligés, M. du Pan, parce que nous avons, depuis 7 à 8 mois, le grand

malheur d'être à 200 lieues de la Capitale ; mais raſſurez-vous, ils mépriſent aſſez les calomniateurs pour dédaigner de vous attaquer au Châtelet en diffamation ; ils ſe ſont contentés de vous laiſſer à l'opinion des Français ; & entre nous, collègue, vous n'y gagnez pas.

IL EST DONC FAUX qu'on ait exclu les Négocians & les Capitaliſtes de l'adminiſtration, puiſque l'ancien régime n'avait que trois Négocians & un Bourgeois à la tête de la Commune, & que le choix unanime & libre du peuple a placé onze Négocians, trois Fabricans-Négocians & trois Bourgeois, parmi vingt-un Officiers-Municipaux, ſuivant la nouvelle organiſation.

IL EST FAUX que depuis cette élection, l'inquiétude ait pris la place de la ſécurité, & que nombre de familles partent ou ſe préparent à partir. Si quelques brigands qui ont ſemé la diſcorde, le meurtre & l'épouvante dans cette Ville, pendant tout le tems que la contre révolution y a eu lieu, ſont diſparus, leur départ a produit l'effet abſolument contraire à celui que nous annonce votre Dieu des Journaux.

IL EST FAUX que le ſimulâcre de Garde-Bourgeoiſe, compoſé de cent quatre-vingt perſonnes, dont l'Aſſemblée Nationale nous a renvoyé la liſte, ait donné ſa démiſſion, avant que notre Milice Nationale, compoſée de douze mille bons Citoyens, pères de famille, fût établie ; mais il eſt vrai qu'elle a planté là tous ſes poſtes, un beau jour, parce qu'elle comprit que la contre-révolution n'exiſtait plus, & que les Troupes réglées ne pouvaient pas tuer les Citoyens de toute une Ville ſans ſe compromettre.

IL EST FAUX que des moteurs d'émeutes aient jamais ſubſtitué des poufs à des cocardes, & qu'ils en aient fait l'enſeigne d'une Milice. Il paraît, M. du P.., que vous ne ſavez pas mieux votre code militaire que votre digeſte de vérité, puiſque vous ſubſ-

tituez un pouf à une cocarde, & que vous en faites enſuite les enſeignes d'une armée. Il eſt vrai que le 23 Mars 1789, la brillante jeuneſſe de Marſeille ſe réunit pour chaſſer les brigands, qui pillaient & dévaſtaient la Ville ; qu'elle n'avait pour marque diſtinctive que la cocarde aux trois couleurs & une aigrette en plumes dans ſon chapeau ; & que la Milice Nationale n'a pris d'autre diſtinction que celle qu'avait honoré cette Jeuneſſe courageuſe.

Voilà, M. du Pan, cette hiſtoire de pouf dont vous êtes l'hiſtorien inintelligible ; vous concevez que tout cela n'eſt pas auſſi effrayant que voudrait nous le faire accroire votre Dieu n°. 10 : mais ce n'eſt pas tout encore.

Votre Mercure ment pour la 100,000^{ème} fois, en nous apprenant les demandes du Peuple ; ni impôt, ni troupes réglées, & la liberté des priſonniers.

IL EST FAUX que le Peuple ſe ſoit refuſé à l'impôt ; la contribution proviſoire a été payée exactement par le Peuple ; mais il eſt vrai que beaucoup de ces grands propriétaires, dont la plupart ſont nés de la lie du peuple, & poſſédent cependant des fortunes brillantes, ont refuſé net de payer la contribution. Et comme ils étaient étayés par un Prévôt, 4000 hommes de Troupes réglées & 180 Officiers ſans ſoldats, ſuivis d'un grand nombre de cavaliers de Maréchauſſée, il n'eſt pas étonnant que cette partie du peuple ait profité d'un inſtant de puiſſance arbitraire pour dénier l'impôt. Si c'eſt comme cela que vous l'entendez, nous ſommes d'accord, mon confrère. Mais avouez qu'une telle manœuvre met bien une Municipalité dans le cas de demander que ces gens-là n'aient pas de Troupes à leur ſolde ; car cette Ariſtocratie des Négocians finirait par anéantir l'Aſſemblée Nationale, ſi elle était égale dans toutes les Villes de

commerce. Quant à la demande des priſonniers ; ah ! M. du Pan, quoique votre article calomniateur ait infiniment plus mérité le ſort de nos Citoyens-priſonniers, que l'article patriotique qui leur a valu les décrets du Prévôt, je ſuis trop humain pour vous ſouhaiter leur place pendant ſix mois ; mais, ſi jamais votre manière de narrer vous occaſionnait cette infortune, ſouvenez vous alors, que je vous ai dit dans mon n°. 6, que la demande des priſonniers par le Peuple, eſt l'acte d'humanité & de juſtice qui l'honore le plus. J'eſpère, M. du Pan, que la ſageſſe de notre élection vous dédommagera du choix moins heureux que celui que vous auriez pu faire pour remplir cette page de votre Journal. Je vous envoie cette petite éponge pour tâcher de l'effacer, s'il eſt poſſible, aux yeux de la Capitale ; heureuſement elle ne lit jamais aſſez pour parvenir juſqu'à cet article du Mercure.

Au ſurplus, c'eſt ſans rancune, mon confrère ; ſi je me livre à toute votre Ariſtocratie mercurielle, c'eſt à charge de revanche ; je ſuis bon joueur ; vous pouvez broyer du noir ; mais tâchez toujours d'être bien inſtruit, avant que de vous immiſcer à inſtruire le genre humain. Bon ſoir, mon ami.